

## AVIS PUBLIC

---

### ENTRÉES EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 10 juin 2025, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

**AO-688** intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à interdire le virage à gauche de 7h à 9h et de 16h à 18h, du lundi au vendredi sur l'avenue de Vimy à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

**AO-690** intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté est de la partie de l'avenue Pratt comprise, entre les avenues Van Horne et Ducharme.

Montréal, ce 16 juin 2025

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate